



**Arrêté n° 47-2021-01-11-002
portant désignation des supports habilités à recevoir
des annonces judiciaires et légales
pour l'année 2021**

Le Préfet de Lot-et-Garonne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 modifiée concernant les annonces judiciaires et légales ;
- Vu** la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse ;
- Vu** le décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009 pris pour l'application de l'article 1^{er} de la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse ;
- Vu** le décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 modifié relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ;
- Vu** le décret n° 2019-1216 du 21 novembre 2019 relatif aux annonces judiciaires et légales ;
- Vu** l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ;
- Considérant** les demandes d'habilitation présentées, au titre de l'année 2021, par les directeurs des journaux et services de presse en ligne intéressés ;
- Sur** la proposition du Secrétaire Général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 – La liste des supports habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales au titre de l'année 2021, pour l'ensemble du département de Lot-et-Garonne, est arrêtée comme suit :

I/ Publications de presse :

TITRE	ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL
Le Sud-Ouest	23 Quai des Queyries CS20001 33094 BORDEAUX Cédex
La Dépêche du Midi	Avenue Jean Baylet 31095 TOULOUSE Cédex 9
la Dépêche du Midi Dimanche	
Le Petit Bleu d'Agen	9 rue Pontarique BP 162 47005 AGEN Cédex
Le Petit Bleu d'Agen Dimanche	
Le Républicain	13 rue du Breil ZI Rennes Sud-Est 35051 RENNES Cédex
La Vie Économique du Sud-Ouest	108 rue Fondaudège BP 69 33029 BORDEAUX Cédex
Le Courrier Français	rue du Docteur Jean Vincent BP 20238 33028 BORDEAUX Cédex

II/ Services de presse en ligne :

URL	TITRE DU JOURNAL ET ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL
sudouest.fr	Le Sud-Ouest 23 Quai des Queyries CS20001 33094 BORDEAUX Cédex
ladepeche.fr	La Dépêche Avenue Jean Baylet 31095 TOULOUSE Cédex 9
petitbleu.fr	Le Petit Bleu 9 rue Pontarique BP 162 47005 AGEN Cédex
actu.fr	Publi Hebdos 13 rue du Breil 35051 RENNES Cédex 9
vie-economique.com	La Vie Économique du Sud-Ouest 108 rue Fondaudège BP 69 33029 BORDEAUX Cédex
courrier-francais.com	Le Courrier Français rue du Docteur Jean Vincent BP 20238 33028 BORDEAUX Cédex

.../...

Article 2 – Le tarif d’insertion des annonces judiciaires et légales est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés de la communication et de l’économie.

Article 3 – Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera passible de sanctions prévues par l’article 4 de la loi du 4 janvier 1955 modifiée.

Article 4 – Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 5 – Le Secrétaire général de la préfecture est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l’État dans le Lot-et-Garonne accessible sur le site internet <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr> et notifié aux directeurs des publications concernées.

Agen, le 11 JAN. 2021

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Morgan TANGUY